

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 01805

Numéro SIREN : 695 680 108

Nom ou dénomination : POINT P S.A.S.

Ce dépôt a été enregistré le 01/09/2021 sous le numéro de dépôt 48526



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

POINT P S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

POINT P S.A.S.

Tour Saint-Gobain - 12 Place de l'Iris - 92400 Courbevoie

Ce rapport contient 30 pages

Référence : PAD-212-12

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €. Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

POINT P S.A.S.

Siège social : Tour Saint-Gobain - 12 Place de l'Iris - 92400 Courbevoie
Capital social : €.89 436 780

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société POINT P S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société évalue annuellement ses titres de participation selon la méthode décrite dans la note 2.2.1.c. relative aux titres de participation. Nous avons revu l'approche utilisée par la société et sur la base des éléments disponibles, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous sont adressés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 30 avril 2021

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Pierre-Antoine Duffaud
Associé

POINT P SAS
Etats financiers au 31 décembre 2020

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2020			Exercice 2019
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	1 461 728	1 396 023	65 706	65 707
Fonds commercial	31 820 127	4 785 317	27 034 810	27 500 929
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	33 281 855	6 181 339	27 100 515	27 566 636
Terrains	49 435 041	17 411 058	32 023 982	32 524 444
Constructions	109 379 171	69 050 078	40 329 093	41 765 546
Installations techniques, matériel	42 488 667	29 563 437	12 925 230	14 140 663
Autres immobilisations corporelles	34 660 229	26 558 157	8 102 073	8 087 563
Immobilisations en cours	1 188 959	0	1 188 959	2 058 103
Avances et acomptes	492 695	0	492 695	470 108
TOTAL immobilisations corporelles	237 644 762	142 582 730	95 062 032	99 046 428
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	846 318 960	103 207 956	743 111 004	724 606 181
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	7 420 010	0	7 420 010	0
Prêts	35 018	0	35 018	34 174
Autres immobilisations financières	1 891 182	0	1 891 182	1 878 620
TOTAL immobilisations financières	855 665 170	103 207 956	752 457 214	726 518 975
Total Actif Immobilisé (II)	1 126 591 787	251 972 025	874 619 761	853 132 038
Matières premières, approvisionnements	16 754	0	16 754	18 323
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	994 613	0	994 613	1 104 610
Marchandises	72 896 713	6 187 554	66 709 159	65 547 335
TOTAL Stock	73 908 080	6 187 554	67 720 526	66 670 268
Avances et acomptes versés sur commandes	42 775	0	42 775	42 512
Clients et comptes rattachés	76 098 402	7 633 450	68 464 953	60 543 129
Autres créances	20 581 059	177 244	20 403 815	26 093 012
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	96 722 236	7 810 694	88 911 543	86 678 653
Valeurs mobilières de placement	500 000	0	500 000	10 036 667
dont actions propres:				
Disponibilités	3 262 928	0	3 262 928	3 578 739
TOTAL Disponibilités	3 762 928	0	3 762 928	13 615 405
Charges constatées d'avance	2 031 316	0	2 031 316	450 919
Total Actif Circulant (III)	176 424 560	13 998 248	162 426 313	167 415 245
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	1 303 016 347	265 970 273	1 037 046 074	1 020 547 283

POINT P SAS
Etats financiers au 31 décembre 2020

Bilan passif

BILAN-PASSIF	2020	2019
Capital social ou individuel dont versé : 89 436 780	89 436 780	89 436 780
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	17 608	17 608
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	14 233 485	14 233 485
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	1 460 215	1 460 215
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves	15 693 700	15 693 700
Report à nouveau	40 445 275	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	168 255 626	161 721 549
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	4 774 630	4 833 339
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	318 623 618	271 702 975
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	5 293 711	1 675 717
Provisions pour charges	30 117 713	32 789 006
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	35 411 424	34 464 723
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 492 688	2 633 138
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	500 072 384	547 723 080
TOTAL Dettes financières	501 565 072	550 356 218
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	39 974 241	37 586 983
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 379 724	89 628 026
Dettes fiscales et sociales	22 512 327	21 257 874
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 390 907	2 678 117
Autres dettes	15 188 761	12 838 586
TOTAL Dettes d'exploitation	181 445 961	163 989 587
Produits constatés d'avance	0	33 780
TOTAL DETTES (IV)	683 011 032	714 379 585
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	1 037 046 074	1 020 547 283

POINT P SAS
Etats financiers au 31 décembre 2020

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2020			Exercice 2019
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	531 661 898	165 617	531 827 514	550 680 124
Production vendue biens	1 354	0	1 354	15 629
Production vendue services	6 021 033	0	6 021 033	5 151 452
Chiffres d'affaires nets	537 684 285	165 617	537 849 902	555 847 204
Production stockée			-109 997	-24 696
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			10 596 667	8 817 301
Autres produits			7 824 669	7 840 792
Total des produits d'exploitation (I)			556 161 241	572 480 601
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			350 505 338	352 958 038
Variation de stock (marchandises)			-5 637 387	6 035 035
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			-695	574 784
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			1 569	-10 393
Autres achats et charges externes			78 939 730	87 550 194
Impôts, taxes et versements assimilés			13 444 256	12 620 044
Salaires et traitements			47 424 703	51 665 961
Charges sociales			20 910 507	21 927 404
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	9 407 613	9 087 538
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		9 707 193	5 171 785
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		1 958 691	5 535 734
Autres charges			3 380 680	4 543 022
Total des charges d'exploitation (II)			530 042 197	557 659 145
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			26 119 044	14 821 456
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	18
Produits financiers de participations			166 770 784	162 734 859
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			445 220	137 254
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 873 728	81 313 888
Différences positives de change			112 799	218 478
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			169 202 531	244 404 479
Dotations financières aux amortissements et provisions			5 300 000	1 873 728
Intérêts et charges assimilées			7 142 412	45 959 085
Différences négatives de change			104 782	16 811
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			12 547 194	47 849 624
RÉSULTAT FINANCIER			156 655 337	196 554 855
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			182 774 381	211 376 293

POINT P SAS
Etats financiers au 31 décembre 2020

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2020	Exercice 2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	91 076	84 994
Produits exceptionnels sur opérations en capital	658 399	7 031 393
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 756 207	2 443 311
Total des produits exceptionnels (VII)	2 505 682	9 559 699
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	862 917	687 347
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	705 313	48 651 355
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 840 886	755 658
Total des charges exceptionnelles (VIII)	6 409 117	50 094 360
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-3 903 435	-40 534 661
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	957 950	682 375
Impôts sur les bénéfices (X)	9 657 370	8 437 709
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	727 869 454	826 444 779
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	559 613 828	664 723 230
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	168 255 626	161 721 549

POINT P S.A.S.

Société par actions simplifiée au capital de 89 436 780 €
Siège social : « Tour Saint-Gobain » 12 place de l'Iris,
92400 Courbevoie
695 680 108 R.C.S. NANTERRE

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 2020

POINT P S.A.S.	1
FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	3
1.1 Activité exploitation Ile-de-France	3
1.2 Activité Holding	3
1.3 Impacts liés à la pandémie de Covid-19	4
PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	5
2.1. Principes comptables	5
2.2. Principales méthodes utilisées	5
2.2.1. Immobilisations et amortissements	5
2.2.2. Stocks	7
2.2.3. Créances	7
2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises	7
2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants	7
2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail	7
2.2.7. Provision pour risques et charges	8
2.2.8. Chiffre d'affaires	8
NOTES SUR LE BILAN	9
3.1. Immobilisations	9
3.1.1. Immobilisations incorporelles	9
3.1.2. Immobilisations corporelles	9
3.1.3. Immobilisations financières	9
3.1.4. Variation des immobilisations et des amortissements	11
3.2. Actif circulant	12
3.3. Capitaux propres	12
3.3.1. Capital Social	12
3.3.2. Variation des capitaux propres	13
3.3.3. Provisions réglementées	13
3.4. Provisions pour risques et charges	14
3.5. Etat des créances et dettes par échéances	15
3.6. Comptes rattachés	15
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	16
4.1. Ventilation du chiffre d'affaires	16
4.2. Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges	16
4.3. Résultat financier	16
4.4. Résultat exceptionnel	17
4.5. Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel	17
4.6. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	18
AUTRES INFORMATIONS :	19

5.1.	Engagements financiers	19
5.1.1	Contrat de crédit-bail et contrats de locations simples	19
5.1.2	Autres engagements financiers.....	19
5.2.	Effectif moyen.....	20
5.3.	Rémunération allouée aux membres du directoire et du conseil de surveillance au titre de leur mandat.....	20
5.4.	Consolidation.....	20
5.5.	Intégration fiscale.....	20
5.6.	Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non traduits au bilan.....	21
5.7.	Autres éléments significatifs.....	21
5.8.	Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	21

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/04/2021 par le Président.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les principaux faits caractéristiques de l'exercice sont les suivants :

1.1 Activité exploitation Ile-de-France

- Evolution CA et résultat

Le chiffre d'affaires de la société est passé de 555 763 K€ en 2019 à 537 774 K€ en 2020.

En 2020, le résultat d'exploitation de la société est de 36 155 K€ contre 29 586 K€ en 2019.

- Evolution de l'effectif fin de période

Les effectifs sont de 1 384 à fin décembre 2020 contre 1 404 personnes à fin décembre 2019 y compris les contrats suspendus.

- Faits marquants dans le réseau

L'exercice 2020 a été marqué par les conséquences de la pandémie COVID-19. Après un arrêt total de 4 jours, suite à l'annonce par le gouvernement d'un confinement strict à partir du 17 mars, les agences ont été réouvertes progressivement dans un mode dégradé. La réouverture totale du réseau n'a été effective qu'à la mi-mai.

L'événement a entraîné un retrait de chiffre d'affaires, au 30 juin 2020, de 15% par rapport à l'exercice précédent. Retard partiellement compensé par le rattrapage d'activité constaté sur le second semestre.

L'activité de l'agence de Drancy a cessé en août 2020, suite à la non-reconduction du bail commercial à l'initiative du propriétaire. Une indemnité d'éviction de 600k€ a été perçue en janvier 2021, à titre de dédommagement.

1.2 Activité Holding

- Evolution CA et Résultat

Le chiffre d'affaires de la société est passé de 84 K€ en 2019 à 76 K€ en 2020.

En 2020, le résultat d'exploitation de la société est de – 10 036 K€ contre – 14 764K€ en 2019.

- Faits marquants

Rachat de 16% des actions de Mon Maitre Carré suivi d'une transmission universelle de patrimoine.

Rachat de 8% des actions de Tolteck.

Participation à l'augmentation de capital de Saint Gobain Distribuzione

Acquisition de 49% des titres de la société BT holding.

Absorption de la société Brossette par DSC.

Programme de titrisation :

La société Point P s.a.s ainsi que 14 de ses filiales, ci-après les « cédants », ont mis en place un programme de titrisation de certaines créances commerciales, dans le cadre d'un accord signé le 2 décembre 2013 et modifié par un avenant signé le 10 novembre 2016. Un groupe de cinq banques finance ce programme.

Les principales caractéristiques du programme sont les suivantes :

- Les créances sont cédées au nominal, sur une base renouvelable mensuellement, au Fonds Commun de Titrisation Point P (« FCT Point P ») créé pour le programme ;
- L'écart entre le nominal des créances cédées et le financement obtenu des banques est constitutif de parts subordonnées souscrites par le GIE Point P Finance, entité centralisatrice du programme, selon le principe du surdimensionnement ;
- Les moins-values sur les parts subordonnées au titre des pertes sur créances cédées, sont à la charge des cédants dans le cadre de la garantie accordée par eux au GIE Point P Finance ;
- Les cédants conservent la gestion et le recouvrement des créances cédées ;
- Les créances douteuses sont rachetées au FCT Point P par les cédants au nominal;
- Les charges du FCT Point P, en particulier le coût du financement, sont à la charge des cédants au prorata des créances cédées.

Le montant au 31/12/2020 des créances cédées s'élève à 54 908 K€.

Les encaissements sur créances cédées, revenant au FCT et laissés à disposition des cédants, s'élèvent à 38 431 K € et sont présentés dans les avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

Point.P s.a.s. s'est également portée fort de la bonne exécution de leurs obligations par les cédants, et s'est portée caution solidaire des règlements dus par eux au FCT Point.P, représentant un montant de 682 929 K€.

1.3 Impacts liés à la pandémie de Covid-19

L'activité de la Société a été impactée par la pandémie de Covid-19 au cours du premier semestre 2020, alors que le second semestre aura vu un quasi-retour à la normale.

Dans ce contexte, les mesures prises par la Société pour faire face à la crise engendrée par la pandémie se sont manifestées par des décisions rapides prises dans le respect des priorités principales du Groupe Saint-Gobain dont le suivi du niveau de trésorerie de la Société, avec des mesures strictes de réduction des coûts et des investissements et de contrôle du besoin en fonds de roulement, accompagnant les actions spécifiques de renforcement de la trésorerie du Groupe Saint-Gobain. Les dispositifs de report d'échéances fiscales et sociales n'ont pas été utilisés par la Société.

Les effets de la pandémie, bien qu'en très forte atténuation au cours du second semestre, ont néanmoins été considérés dans la valorisation des actifs à la date de clôture.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1. Principes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation compte-tenu de l'appartenance au groupe Saint-Gobain
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices
- sincérité et image fidèle

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

2.2. Principales méthodes utilisées

2.2.1. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat ;
- les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionnement du bien.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition.

Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur coût de production. Le coût de production comprend :

- le coût d'acquisition des matières premières consommées ;
- les charges directes de production ;
- les charges indirectes nécessaires à la mise en place et en état de fonctionner du bien.

Les coûts d'emprunt ne sont pas incorporés dans le coût de production.

a) Immobilisations incorporelles

Les frais de recherche sont inclus dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont exposés. En revanche, les coûts de développement correspondant à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale sont enregistrés en immobilisations incorporelles pendant l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée du projet, n'excédant pas 5 ans.

Les brevets et marques pour lesquels la durée de consommation des avantages économiques attendus est déterminable sont amortis linéairement sur une durée réelle d'utilisation allant de 7 à 20 ans.

Les licences d'utilisation et les frais de développement des logiciels à usage commercial sont amortis linéairement sur une durée allant de 3 à 5 ans selon leur durée de vie estimée.

Les écarts d'acquisition et mali techniques ne sont pas amortis.

Lorsque la valeur actuelle d'une immobilisation incorporelle est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, à l'exception de celles acquises antérieurement au 31 décembre 1976 qui figurent au bilan à leur valeur réévaluée à cette date (réévaluation légale).

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire ou dégressif.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

	DUREES	MODES*
constructions	20 à 30 ans	L / D
matériel et outillage	3 à 15 ans	L / D
matériel de transport	4 à 8 ans	L / D
matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans	L / D
meublier	3 à 10 ans	L
agencements des constructions	3 à 10 ans	L

* L : linéaire ; D : dégressif

Les amortissements dérogatoires, correspondant à la différence entre les amortissements calculés en application des dispositions fiscales et les amortissements calculés sur la durée d'utilisation prévue, figurent sous la rubrique « Provisions réglementées » au passif du bilan.

Lorsque la valeur d'utilité d'un ensemble d'immobilisations corporelles est jugée notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation ou un amortissement exceptionnel est constaté.

c) Immobilisations financières

Les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition ou valeur d'apport.

Depuis 2011, l'option est prise de comptabiliser en charges de l'exercice les frais d'acquisitions de titres (droits de mutations, honoraires ou commissions et frais d'actes).

Périodiquement, et notamment lors de l'inventaire, les titres sont évalués à leur valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité tient compte des différents critères dont la quote-part de capitaux propres sociaux et la quote-part d'actif net comptable consolidé.

Au cas par cas des tests spécifiques peuvent être effectués afin de déterminer la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs sur la base des *business plans* (ou budgets prévisionnels à long terme) hors frais financiers mais après impôt.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute (ou valeur nette comptable), une provision pour dépréciation est constituée. Si elle est supérieure, la plus-value latente n'est pas comptabilisée. Aucune compensation n'est pratiquée entre plus et moins-values.

2.2.2. Stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués à leur coût d'acquisition, qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires, selon la méthode premier entré premier sorti.

Les stocks d'encours et de produits finis sont valorisés selon la méthode du prix de revient complet de production, qui comprend les coûts directs et indirects de production. Le prix de revient est calculé selon la méthode du premier entré premier sorti.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur de marché ou à la valeur nette de réalisation.

La valeur de réalisation est notamment estimée en fonction des perspectives de revente et du niveau d'obsolescence des produits.

2.2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas.

2.2.4. Conversion des créances et des dettes libellées en devises

Les dettes et créances libellées en devises et ayant fait l'objet d'une couverture à terme figurent au bilan au cours de couverture garanti.

Les dettes et les créances n'ayant pas fait l'objet d'une couverture du risque de change figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les différences de conversion calculées sont alors inscrites au bilan dans le poste « Ecart de conversion actif ou passif ».

Une provision pour risques est constituée, le cas échéant, afin de couvrir les pertes de change latentes non couvertes.

2.2.5. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées de valeurs immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal.

Dans le cadre du dispositif de centralisation des disponibilités au niveau de sa maison mère, la société dispose d'un compte courant intra-groupe auprès de la Compagnie de Saint-Gobain.

2.2.6. Retraites, indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

A leur départ en retraite, les salariés de la société reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective. De même, au cours de leur vie professionnelle, les salariés acquièrent progressivement l'ancienneté déterminant l'attribution des pensions auxquelles ils peuvent prétendre à la fin de leur période d'activité.

La société comptabilise ses engagements sociaux en provisions pour risques et charges. L'estimation retenue correspond à l'évaluation actuarielle des prestations accordées selon la méthode des unités de crédit projetées fondée sur le salaire de fin de carrière et les droits déterminés à la date d'évaluation.

Les engagements de la société au titre des médailles du travail sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

Les écarts actuariels relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies générés dans l'année sont comptabilisés immédiatement et intégralement dans le compte de résultat.

Le taux d'actualisation appliqué au 31 décembre 2020 est de 0,80% pour la provision pour indemnités de départs en retraite et de 1,26 % pour la provision pour retraites complémentaires.

2.2.7. Provision pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés, dont la mesure peut-être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Quant aux provisions pour coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration de sites, ces dernières sont évaluées en fonction des expériences précédentes et des technologies mises en œuvre pour l'extinction de l'obligation.

2.2.8. Chiffre d'affaires

Les ventes de marchandises sont enregistrées en produits au moment de la livraison des biens ou selon les conditions spécifiques prévues à chaque contrat.

NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations

3.1.1. Immobilisations incorporelles

La société n'a acquis aucune immobilisation incorporelle.

La dotation aux amortissements de l'exercice s'élève à 46 K€.

La société n'a pas appliqué de dépréciation exceptionnelle sur la période.

La société a mis hors service des immobilisations ayant une valeur brute de 489 K€, dégageant ainsi une moins-value nette de - 420 K€.

3.1.2. Immobilisations corporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 5 542 K€.

La dotation aux amortissements s'élève à 9 362 K€.

La société a cédé ou mis hors service des immobilisations ayant une valeur brute de 1 480 K€, dégageant ainsi une plus-value nette de + 440 K€.

Les immobilisations en cours s'élèvent à 1 189 K€ et correspondent principalement aux projets d'investissements suivants :

- Aménagement chaîne mécanisation du stock central de Brie-Comte-Robert ;
- Travaux showroom agence de Versailles ;
- Travaux création « Point P Express » agence de Gournay ;
- Travaux de la nouvelle agence de Paris Point du Jour ;
- Divers honoraires d'études et d'architectes ;
- Divers rénovations intérieures d'agences ;
- Divers aménagements cours et stockage ;
- Travaux sur le site de Pantin

Les avances et acomptes versés sur immobilisations s'élèvent à 493 K€.

3.1.3 Immobilisations financières

- Titres de participations

Acquisition de :

- 950 actions de la société mon maitre carré pour 123 K€,
- 600 actions de la société Tolteck pour 400 K€,
- 42 242 actions de la société BT Holding 18 204 K€.

Augmentation de capital en numéraire de la société Saint Gobain Distribuzione de 5 200 K€ souscrite intégralement par Point P SAS.

En 2020 les provisions pour dépréciation des titres s'élèvent à 103 208 K€ pour la société SG Distribuzione.

- Prêts

Augmentation nette de 1 K€ des prêts au personnel.

- Autres Immobilisations financières

Augmentation nette de 7 437 K€ dont 7 420 k€ pour un emprunt obligataire.

Tableau des filiales et participations

(En milliers d'euros)

Société	Capital social	Capitaux Propres autres que le Capital	Quot-part de capital détenu en %	Valeur brute comptable	Valeur Nette comptable	Prêts et Avances	CA social 2020	Benefice ou Perte	Dividendes encaissés
A- Filiales détenues à plus de 50%									
DMO	12 645	48 335	100,00%	16 837	16 837		260 796	15 056	9 420
BMCE	11 767	20 909	99,99%	8 584	8 584		225 847	4 972	2 251
Comasud	4 269	83 222	99,99%	10 586	10 586		404 523	12 394	5 332
BMRA	6 741	54 690	99,41%	17 717	17 717		273 118	10 935	7 388
Cibomat	7 240	20 447	99,84%	20 185	20 185		190 245	6 647	808
Trouillard	6 579	60 365	100,00%	11 577	11 577		348 355	14 370	10 122
Docks De L Oise	6 176	34 939	99,70%	6 871	6 871		212 299	6 247	3 448
Sonen	7 635	55 349	99,99%	13 456	13 456		240 221	7 044	3 707
Distrib Sanitaire Chauffage	17 557	177 479	100,00%	216 227	216 227		1 580 285	56 956	23 372
BMSO	6 770	71 430	99,66%	16 161	16 161		421 613	15 285	7 152
MBM	5 997	46 473	99,62%	18 070	18 070		280 222	8 605	4 189
Dai	4 874	42 566	100,00%	38 019	38 019		215 550	3 168	6 032
Asturienne	6 572	26 992	94,32%	12 705	12 705		291 511	7 453	5 131
La Plateforme	39 750	101 517	100,00%	40 399	40 399		689 032	40 570	36 385
SGDBF S.A.S.	1 400	2 900	100,00%	1 334	1 334		0	3 197	0
Gie Point P Finances	15	0	96,70%	15	15	-500 072	0	0	0
Pum	1 284	257 691	100,00%	180 000	180 000		568 526	34 189	32 326
Distribuzione Italie	6 500	-2 694	100,00%	106 408	3 200		7 154	-2 706	0
Jans Building Distribution Nv	9 044	9 246	100,00%	19 753	19 753		72 494	1 546	751
POP3P	30	311	100,00%	30	30		0	14	17
GREC	1 200	135	100,00%	1 323	1 323		0	0	0
La Maison Saint-Gobain	30	-8 031	100,00%	32 030	32 030		1 458	-8 400	0
Pia Production	10	20	100,00%	938	938		1 131	83	0
Tolteck	0	-814	86,67%	1 369	1 369	673	1 852	32	0
Distribution Matériaux Bois Panneaux	25 380	41 609	54,65%	37 520	37 520		377 339	9 396	8 738
B- Participations entre 10 et 50%									
BT Holding	10 000 ☒	10 532 ☒	49,00% ☒	18 204	18 204		0 ☒	479 ☒	202
C- Autres titres									
- Filiales françaises non reprises en A									
- Participations dans les Sociétés françaises non reprises en B									
TOTAL				846 318	743 110				166 771

3.1.4 Variation des immobilisations et des amortissements

Tableau des variations des immobilisations

<u>En milliers d'euros</u>	Début d'exercice	Acquisitions	Diminutions	Fusion	Poste à Poste	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles						
Concessions, Brevets	1 462	0	0	0	0	1 462
Fonds commercial	32 309	0	489	0	0	31 820
Autres immobilisations						0
				0		0
Immobilisations corporelles				0		0
Terrains	49 069	342	122	0	146	49 435
Constructions	106 915	1 883	26	0	607	109 379
Instal. techniques, matériel etc.	41 202	1 298	385	0	374	42 489
Autres immobilisations	33 814	1 539	947	0	254	34 660
				0		0
Immobilisation en cours	2 058	512	0	0	-1 381	1 189
				0		0
Avances & Acomptes	470	23	0	0	0	493
				0		0
Immobilisations financières				0		0
Titres de participation	823 270	23 928	0	879	0	846 319
Prêts	34	1	0	0	0	35
Autres immobilisations	1 879	7 437	5	0	0	9 311
TOTAL	1 092 482	36 963	1 974	879	0	1 126 592

Fonds de commerce et autres immobilisations incorporelles :

Les fonds de commerce inscrits au bilan au 31 décembre 2015 qui faisaient l'objet d'un amortissement continuent d'être amortis sur leur durée résiduelle restante. Ceux qui avaient une durée d'utilisation non limitée ne sont pas amortis mais des tests de dépréciation sont mis en œuvre annuellement.

Conformément au règlement ANC n°2015-06, les malis techniques figurant au bilan au 31 décembre 2015 dans le poste « Autres immobilisations incorporelles » ont été analysés par la société pour identifier les actifs sous-jacents auxquels les affecter. L'analyse menée n'a pas conduit à identifier d'actifs corporels sous-jacents auxquels affecter ces malis techniques. Ainsi, ces derniers ont été reclassés dans le poste « Fonds commerciaux » au 1er janvier 2016. Ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Variation des amortissements et dépréciations

		<u>Exploitation</u>		<u>Exceptionnels</u>		
<u>En milliers d'euros</u>	Amortissements et dépréciations au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution	Amortissements et dépréciations en fin d'exercice
Amortissements Immobilisations incorporelles (I)	5 759	46	69	0	0	5 736
Dépréciations Immobilisations incorporelles (II)	445	0	0	0	0	445
Total	6 204	46	69	0	0	6 181
Amortissements Immobilisations corporelles (III)	134 482	9 362	1 261	0	0	142 583
Dépréciations Immobilisations corporelles (IV)	0	0	0	0	0	0
Total	134 482	9 362	1 261	0	0	142 583

3.2. Actif circulant

En milliers d'euros

Rubriques	Dépréciation au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Stocks	1 712	6 187	1 712	6 187
Créances	8 679	3 520	4 388	7 811
TOTAL	10 391	9 707	6 100	13 998

3.3. Capitaux propres

3.3.1. Capital Social

Le capital social, d'un montant de 89 436 780 euros, se compose de 5 962 452 actions d'une valeur nominale de 15 euros chacune, détenues à hauteur de 99.99 % (soit 5 962 443 actions) par la société PARTIDIS SAS.

3.3.2. Variation des capitaux propres

En milliers d'euros

Intitulé	Ouverture	Impact changement de méthode	Report à nouveau	Dividendes	Résultat	Autres	Clôture
Capital Social	89 437	0	0	0	0	0	89 437
Prime d'émission	17	0	0	0	0	0	17
Réserves Plus Values LT	5 290	0	0	0	0	0	5 290
Réserve légale	8 944	0	0	0	0	0	8 944
Réserves ordinaires	0	0	0	0	0	0	0
Réserves réglementées	1 460	0	0	0	0	0	1 460
Acompte sur dividendes	0	0	0	0	0	0	0
Repport à nouveau	0	0	40 445	0	0	0	40 445
Provisions réglementées	4 833	0	0	0	0	-59	4 774
Subvention d'investissement	0	0	0	0	0	0	0
Résultat de l'exercice	161 722	0	-40 445	-121 276	168 256	0	168 256
Total Capitaux Propres	271 703	0	0	-121 276	168 256	-59	318 624

3.3.3. Provisions réglementées

En milliers d'euros	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fusions	Fin d'exercice
Provision pour investissement	0	0	0		0
Provision pour hausse des prix	0	0	0		0
Amortissements dérogatoires	4 833	945	1 003	0	4 775
Autres provisions réglementées	0	0	0		0
TOTAL	4 833	945	1 003	0	4 775

3.4. Provisions pour risques et charges

Variation des provisions pour risques et charges

<u>En milliers d'euros</u>	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fusion	Fin Exercice
Provision Retraite	31 061	1 510	4 060	0	28 511
Provision Médailles du travail	1 335	26	90	0	1 271
Provision Litiges chantiers (*)	323	2 797	53	0	3 067
Provision Pour situation nette négative	42	0	42	0	0
Divers (**)	1 299	1 521	574	0	2 246
Provisions Impôts	0	0	0	0	0
Provisions UP	405	0	89	0	316
Total	34 465	5 854	4 908	0	35 411
Provisions Dépréciations sur actif circulant	10 391	9 708	6 100	0	13 999
Provisions pour dépréciation sur immobilisations financières	98 664	5 300	756	0	103 208
Total Général	143 520	20 862	11 764	0	152 618

(*) Les provisions pour litiges concernent uniquement des risques et litiges produits.

(**) Le poste Divers comprend des provisions pour litiges prud'homaux pour 670 K€, une provision pour coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration de sites de 300 K€, diverses provisions pour risques de responsabilité civile pour un montant global de 41 K€, diverses provisions pour risques d'exploitation pour 335 K€, ainsi qu'une provision pour garantie de passif de 900K€

Prise en compte des aspects environnementaux dans les états financiers :

Une provision pour démantèlement de 300 K€ a été constituée en 2007, suite à l'obligation de remise en état du terrain sur lequel l'usine de Montereau (mise en service en 2008) a été construite.

Cette provision prend en compte tous les coûts liés à la dégradation immédiate du site et a été intégrée dans le coût de construction de l'usine.

3.5. Etat des créances et dettes par échéances

En milliers d'euros	Montant Brut	Échéances à un an au plus	Échéance +1 an - 5 ans	Échéance + 5 ans
Actif Immobilisé				
Autres immobilisations financières	1 926	24	11	1 891
Actif circulant				
Créances clients (1) (2)	76 098	76 098	0	0
Créances diverses (2)	20 624	20 624	0	0
Charges Constatées d'Avance	2 031	2 031	0	0
Total	100 679	98 777	11	1 891
Dettes financières				
Emprunts & Dettes auprès d'établissements de crédit (4) (3)	1 493	1 493	0	0
Dettes financières diverses (3)	500 072	500 072	0	0
Dettes fournisseurs & comptes rattachés (3)	98 379	98 379	0	0
Dettes fiscales et sociales (3)	22 512	22 512	0	0
Dettes sur immobilisations	5 391	5 391	0	0
Autres dettes (3)	55 163	55 163	0	0
Produits Constatés d'Avance	0	0	0	0
Total	683 012	683 012	0	0

(1) dont 28 902 K€ représentés par des effets à recevoir.

(2) dont 17 503 K€ de produits à recevoir.

(3) dont 50 424 K€ de charges à payer.

(4) dont 1 399 K€ de concours bancaires, soldes créditeurs de banque.

3.6. Comptes rattachés

Les **charges constatées d'avance** s'élèvent à 2 031 K€ et sont principalement constituées de :

- loyers pour 1 757 K€ ;
- assurances pour 142 K€ ;
- frais généraux pour 132 K€.

Les **produits constatés d'avance** s'élèvent à 0 K€.

Les **produits à recevoir**, qui s'élèvent à 17 503 K€, sont constitués pour l'essentiel par :

- des avoirs à recevoir Groupe pour 8 782 K€ ;
- des avoirs à recevoir Hors Groupe pour 2 828 K€ ;
- des indemnités à recevoir d'organismes sociaux pour 658 K€ ;
- une quote-part du bail à constructions pour 164 K€ ;
- des prestations Groupe fournies à DECOCERAM pour 45 K€ ;
- de la TICPE à recevoir pour 135 k€ ;
- une indemnité d'éviction de l'agence de Drancy pour 600 K€ ;
- des produits à recevoir de l'Etat pour 241 K€ ;
- et de la TVA sur factures non parvenues à hauteur de 3 944 K€

Les **charges à payer**, qui s'élèvent à 50 424 K€, sont constituées par :

- des dettes fournisseurs Groupe pour 4 536 K€ ;
- des dettes fournisseurs Hors Groupe pour 23 704 K€ ;
- des dettes fiscales et sociales pour 19 412 K€ ;
- des intérêts courus sur emprunts et dettes financières pour 93 K€ ;
- des avoirs à établir clients pour 2 679 K€.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Par secteur géographique :

Le chiffre d'affaires net réalisé en France représente 99.97 % du chiffre d'affaires net total, contre 0.03 % pour le chiffre d'affaires net export.

Par activité :

Le chiffre d'affaires net se décompose en :

- 531 827 K€ de ventes de marchandises, soit 98.88 % du CA net ;
- 6 021 K€ de prestations de services, soit 1,12 % du CA net ;
- 1 K€ de production vendue, soit 0.00 % du CA net.

4.2. Dépenses de recherche et coûts de développement comptabilisés en charges

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de dépenses de recherche et des coûts de développement.

4.3. Résultat financier

(En milliers d'euros)

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

• Dividendes	+166 771
• Quote-part de résultat GIE / SCI / SNC	0
• Dotation / Reprise de provision pour dépréciation des titres	-4 544
• Dotation / Reprise de provision diverses	42
• Dotation / Reprise de provision pour dépréciation des comptes courant	1 076
• Mali de fusion	-1 947
• Intérêts financiers et assimilés nets	-4 750
• Résultat de change	8
Résultat financier	+156 655

4.4. Résultat exceptionnel

(En milliers d'euros)

Ce résultat correspond aux éléments suivants :

• Solde net des dotations et reprises sur amortissements dérogatoires	59
• Solde net des dotations et reprises sur provisions pour litiges	-3 590
• Solde net des dotations et reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations	
• Solde net des dotations et reprises sur autres provisions risques et charges	147
• Autres charges et produits exceptionnels	-539
• Plus et moins-values de cessions	19

Résultat exceptionnel

-3 903

4.5. Ventilation de l'impôt entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat Courant	182 774	9 493	173 281
Résultat Exceptionnel	-3 904	-94	-3 810
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	-958	-212	-746
Contribution Sociale sur les bénéfices	0	343	-343
Réduction Impôt Mécénat	0	-54	54
Redressement IS	0	181	-181
Créances d'impôt à raison des pertes fiscales antérieures			
Résultat Comptable	177 913	9 657	168 256

4.6. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un allègement de la dette future impôt de 36 895 K€ au 31 décembre 2020, calculée au taux de 25.82%.

La situation fiscale latente s'analyse comme suit :

	MONTANTS en K€
IMPÔT DU SUR :	
Provisions réglementées :	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Subventions d'investissement	
Produits non imposables temporairement :	
(à réintégrer l'année de leur acquisition)	
Plafonnement TP	
TOTAL ALLEGEMENTS	
IMPÔT PAYE D'AVANCE SUR :	
Provision Retraite	7 362
Participation	247
Charges non déductibles temporairement :	
(à déduire année suivante)	
Provision pour dépréciation des immobilisations	
Provision pour dépréciation des stocks	1 392
Provision pour risques et charges	27 653
Frais d'acquisition titres de participation	2
Provision pour primes exceptionnelles	4
Contribution solidarité	219
TASCOM	16
TOTAL ACCROISSEMENTS	36 895
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	-36 895
Impôt dû sur plus values différés	
Crédit à imputer sur :	
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins values au taux réduit (Dépréciation des titres)	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	-36 895

AUTRES INFORMATIONS :

5.1. Engagements financiers

5.1.1 Contrat de crédit-bail et contrats de locations simples

- Engagements de crédit-bail :

(En milliers d'euros)

Immobilisations en crédit-bail				
Poste du bilan	Valeur d'origine	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	Cumulées fin de période	
Matériel et Outillages	7 712	1 008	3 627	4 085

Engagements de crédit-bail							
Poste du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix résiduel d'achat
	de l'exercice	Cumulées fin de période	Jusqu' à 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total à payer	
Matériel et Outillages	1 062	3 898	1 060	2 858	0	3 918	1 062

- Engagements de locations simples :

(En milliers d'euros)

Engagements de locations simples (Locataire)						
Poste du bilan	Redevances payées de l'exercice	Redevances restant à payer				
		Jusqu' à 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total à payer	
Terrain et constructions	10 488	10 206	36 892	23 697	70 795	
Matériel et Outillages	1 644	1 337	3 015	21	4 373	
Véhicules	2 827	2 619	7 911	541	11 071	

(En milliers d'euros)

Engagements de locations simples (Bailleur)					
Poste du bilan	Redevances encaissées de l'exercice	Redevances restant à recevoir			
		Jusqu' à 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total à recevoir
Terrain et constructions	90	44	0	0	44

5.1.2 Autres engagements financiers

Les cautions et garanties diverses données s'élèvent à 59 K€ (terrain Belloy).

Les engagements reçus en garantie de paiement des clients s'élèvent à 1 476 K€ (cautions bancaires clients).

Au 31 décembre 2020, la société ne possède aucune devise à terme.

Les engagements au titre des Plans d'Unités de Performance sont les suivants :

Nombre UP couvertes yc charges				Engagement vis-à-vis CSG					Engagement vis-à-vis personnel				
2012	2013	2014	2015	2012	2013	2014	2015	Total	2012	2013	2014	2015	Total
1 331	2 071	2 256	2 403	-6 924	5 207	-2 718	12 087	7 653	6 924	-5 207	2 718	-12 087	-7 653

La société possède des options d'achat sur l'ensemble des titres qui sont encore détenus par des tiers externes à Point P SAS de la société Tolteck exerçables d'ici à fin 2021, ainsi qu'une options d'achat sur l'ensemble des titres BT Holding qui sont encore détenus par des tiers externes à Point P SAS exerçables en 2026.

Ces tiers disposent également d'options de vente de ces titres à Point P SAS, exerçables respectivement d'ici à fin 2021 et en 2023, 2024, 2025 et 2026.

5.2. Effectif moyen

	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise	TOTAL
Cadres	216	1	217
Agents de Maîtrise et Techniciens	365		365
Employés	409		409
Ouvriers	370		370
TOTAL	1 360	1	1 361

5.3. Rémunération allouée aux membres du directoire et du conseil de surveillance au titre de leur mandat

Néant.

5.4. Consolidation

Les comptes individuels de la société sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la Compagnie de Saint-Gobain.

Conformément aux articles L.233-17 et R 233-15 du Code de Commerce et modifiés par Ordonnance N°2015-900 du 23 juillet 2015 article 2, la société Point P S.A.S. est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, de produire des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du Groupe.

5.5. Intégration fiscale

Depuis 1993 la société est comprise dans un périmètre d'intégration fiscale conformément à l'accord qu'elle a donné à l'option exercée par la Société Mère en application de l'article 223 A du Code Général des Impôts et modifié par la LOI N°2015-990 du 6 août 2015 (article 135).

La convention d'intégration prévoit la neutralité fiscale pour les filiales intégrées. Dans leurs relations avec la Compagnie de Saint-Gobain, société mère intégrante, les filiales acquittent leur impôt comme si elles étaient imposées séparément.

En cas de sortie du Groupe, les filiales déficitaires n'ont droit à aucune indemnisation au titre des déficits transmis à l'intégrante pendant la période d'intégration.

5.6. Autres opérations présentant des risques et des avantages pour la société non traduits au bilan

Néant.

5.7. Autres éléments significatifs

Neant

5.8. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Neant

POINT P S.A.S.

Société par actions simplifiée au capital de 89 436 780 €

Siège social : « Tour Saint-Gobain » 12 place de l'Iris,

92400 Courbevoie

695 680 108 R.C.S. NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 17 MAI 2021

L'an Deux Mille Vingt et Un,

Le Dix Sept Mai,

A Quinze heures,

La Société PARTIDIS, S.A.S. au capital de 893 615 703€, dont le siège social est situé à Tour Saint-Gobain, 12 Place de l'Iris – 92400 Courbevoie, identifiée sous le numéro 433 699 337 R.C.S. Nanterre, représentée par Monsieur Guillaume TEXIER,

Associée unique de POINT P S.A.S. déclare que les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 ont été arrêtés par décision du président du 13 Avril 2021.

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président et du rapport du commissaire aux comptes, l'associée unique a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION :

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'arrêtés le 13 Avril 2021, par le président et qui font apparaître pour ledit exercice un bénéfice de 168 255 626,17 euros.

Elle approuve en conséquence les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et donne quitus entier au Président de sa gestion au cours de l'exercice.

DEUXIEME DECISION :

L'associée unique, après avoir constaté que le résultat de l'exercice s'élève à 168 255 626,17 €, décide, sur proposition du président, de distribuer, à titre de dividende, la somme de 178 694 686,44 €, prélevée sur le résultat de l'exercice et le report à nouveau. A l'issue de cette affectation, le poste « report à nouveau » présentera un solde de 30 006 214,97€.

Le dividende versé à chaque action ayant jouissance courante sera de 29,97 € et sera mis en paiement le 25 mai 2021.

Par ailleurs, conformément à la loi, il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Nombre d'actions	Dividende par action	Dividende total
2017	5 962 452	20,89	124 555 622,28
2018	5 962 452	21,68	129 265 959,36
2018	5 962 452	20,34	121 276 273,68

TROISIEME DECISION :

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par l'associée unique.

Fait à Courbevoie,
Le 17 Mai 2021

La société PARTIDIS
Représentée par Monsieur Guillaume TEXIER

